



**PROCÈS-VERBAL DE LA SEPTIÈME (7<sup>E</sup>) RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DES MINES TENUE LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2011, À LA SALLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CHÂTEAU FRONTENAC DE QUÉBEC**

**Présences :**

Mesdames	Johanne Jean Michèle Perron
Messieurs	Michel Aubertin Michel Bélanger François Biron, président Jean Carrier, président-directeur général Daniel Desbiens, représentant du MELS Marian Lavoie, représentant du MESS Daniel Marcotte Donald Noël Jean-Pierre Thomassin

**Sont excusés :**

Mesdames	Judith Côté Annie Rochette
Messieurs	Donald Bhérer Pierre Desjardins, représentant de la CSC Robert Giguère, représentant du MRNF Gary James, vice-président

**Assistent :**

Mesdames	Lyne Bisson, à titre de secrétaire d'assemblée Louise Bryce, chargée de projet de l'INM
----------	--

**1.0 MOT DE BIENVENUE**

Monsieur François Biron, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration de l'Institut pour cette septième séance ordinaire. Il souhaite également la bienvenue à madame Louise Bryce, chargée de projet à l'Institut, qui assistera à titre d'observatrice pour la présentation du point 5.

Il adresse des remerciements particuliers à monsieur Giguère pour avoir permis à l'Institut d'occuper un local durant l'activité de Québec Exploration 2011.

Monsieur Carrier profite également de l'occasion pour remercier monsieur Aubertin pour avoir présenté l'Institut lors du Symposium 2011 sur l'environnement et les mines qui s'est tenu à Rouyn-Noranda, du 6 au 9 novembre dernier.

**2.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM**

Le président constate le quorum des membres et déclare la séance ouverte. Il est 13 h 08



INM-11-12-084

### 3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Biron mentionne que les points de l'ordre du jour seront traités dans un ordre différent pour en faciliter le traitement.

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition de monsieur Donald Noël;

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Ouverture de la séance et constat du quorum;
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 30 septembre 2011;
- 5.0 Présentation de l'étude sur les besoins de main-d'œuvre;
- 6.0 Finances :
  - 6.1 Rapport du comité d'audit interne;
- 7.0 Projet de règlement pour l'attribution de contrats par l'INM;
- 8.0 Veille stratégique :
  - 8.1 Rapport du comité de veille stratégique;
  - 8.2 Information à inclure dans la veille stratégique (le QUOI);
  - 8.3 Suivi à donner (le QUI);
  - 8.4 Mandat du comité de veille stratégique;
- 9.0 Plan d'action 2011-2012 – état des travaux;
- 10.0 Autres sujets :
- 11.0 Date de la prochaine séance;
- 12.0 Levée ou ajournement de l'assemblée.

**ADOPTÉE**

### 5.0 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE DES BESOINS DE MAIN-D'OEUVRE

Monsieur Michel Bélanger a préparé une synthèse de l'étude des besoins de main-d'œuvre et en fait la présentation sur écran. Ce dernier mentionne toutefois que les données mises à jour de cette étude, qui seront livrées aujourd'hui aux membres, font l'objet d'un embargo et il sollicite la discrétion des membres du conseil d'administration à cet égard.

Le président remercie chaleureusement monsieur Bélanger pour sa présentation qu'il qualifie des plus enrichissantes.

Messieurs Carrier et Lavoie profitent de l'occasion pour faire un rapport de la rencontre qu'ils ont eue avec les dirigeants d'Emploi Québec, partenaires de cette étude sur les besoins de main-d'œuvre. Il explique que cette rencontre a permis de clarifier le rôle de chaque organisme (CSMO, INM, EQ) ce qui permettra d'établir les bases pour un partenariat dans la poursuite du développement de l'étude des besoins de main-d'œuvre.



INM-11-12-085

INM-11-12-086

Formules Municipales - No 5614-PS SPÉCIAL

À cet égard, il est opportun pour le conseil d'administration de l'Institut de mandater le président-directeur général pour la négociation de ce partenariat.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Johanne Jean,

**DE MANDATER** le président-directeur général de l'Institut pour négocier un partenariat avec le CSMO et Emploi Québec en lien avec l'actualisation et la mise à jour de l'étude sur les besoins de main-d'œuvre produite par la Table jamesienne de la concertation minière.

#### **4.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 30 SEPTEMBRE 2011**

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu dans les délais requis le projet de procès-verbal de l'assemblée du 30 septembre 2011, le président est dispensé de sa lecture et procède sommairement à la validation de son contenu.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Donald Noël;

**D'ADOPTER** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration tenue le 30 septembre 2011.

**ADOPTÉE**

#### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Carrier apporte quelques informations quant au suivi de certains points du procès-verbal, soit :

Analyse de profession : Le dossier a évolué et une rencontre est prévue pour le début décembre 2011, à Fermont.

Comité d'analyse de projet : Le comité de travail n'a pas tenu de rencontre.

Plan stratégique 2011-2016 : La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé son approbation et le plan sera ensuite transmis au ministère du Conseil exécutif.

Protocole d'entente avec la CSOB : La signature du protocole d'entente entre les deux parties devrait se faire en décembre prochain.

#### **7.0 PROJET DE RÈGLEMENT POUR L'ATTRIBUTION DE CONTRATS PAR L'INSTITUT**

Lors de la rencontre du comité d'audit, tenue le 10 novembre dernier, les membres de ce comité se sont penchés sur un projet de règlement concernant le processus d'adjudication des contrats par l'Institut national des mines.



Monsieur Carrier présente en détail ce projet de règlement et invite les membres du conseil d'administration à le commenter.

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a été préparé dans le respect des normes, des règles et des principes édictés par la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement tient compte de la taille de l'Institut national des mines;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement exclu les contrats attribués en vertu d'ententes dont elle n'assume pas la responsabilité de même que pour les contrats attribués à un organisme gouvernemental, et ce, sans limite maximum;

CONSIDÉRANT QUE les normes de réglementation quant à la diffusion des renseignements dans le SÉAO (*Système électronique d'appel d'offres*) ne font pas partie du présent règlement, car elles sont immuables;

CONSIDÉRANT QUE le président-directeur général de l'Institut est responsable de l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a la responsabilité de déterminer par règlement certaines dispositions spécifiques.

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition de monsieur Daniel Marcotte;

**D'ADOPTER** le règlement sur le processus d'adjudication et d'attribution des contrats par l'Institut national des mines.

**ADOPTÉE**

## **8.0 VEILLE STRATÉGIQUE**

Comme suivi à la dernière rencontre du conseil d'administration, monsieur Carrier propose de statuer sur les suites à donner à ce dossier. Pour ce faire, le dossier sera analysé en trois volets : l'information à inclure dans la veille stratégique (le QUOI); le suivi à donner à ces éléments (le QUI); et le mandat à donner au comité de veille.

### **8.1 Rapport du comité de veille stratégique**

Avant de traiter les trois volets, monsieur Carrier fait la synthèse des discussions qui ont été tenues par les membres du comité de veille lors de leur rencontre tenue le 9 novembre 2011, de 9 h à 11 h.

CONSIDÉRANT QUE le compte rendu du comité de veille représente bien la synthèse faite par monsieur Carrier;

**II EST RÉSOLU**, sur proposition de monsieur Michel Aubertin;

**D'ADOPTER** le compte rendu de la réunion du comité de veille stratégique, qui s'est tenue le 9 novembre 2011, de 9 h à 11 h 05, tel qu'il a été déposé.

**ADOPTÉE**

INM-11-12-087

INM-11-12-088



## 8.2 INFORMATION À INCLURE DANS LA VEILLE STRATÉGIQUE (LE QUOI)

Monsieur Carrier présente sur écran les éléments qui pourraient être inclus dans la veille stratégique.

Les membres du conseil apportent leurs commentaires et leurs recommandations.

CONSIDÉRANT QUE la liste des sujets à inclure dans la veille stratégique fait consensus au sein de l'assemblée.

**II EST RÉSOLU**, sur proposition de madame Johanne Jean;

**D'ADOPTER** la liste des sujets qui seront inclus dans la veille stratégique de l'Institut national des mines avec les ajouts apportés aujourd'hui par les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

## 8.2 LE SUIVI À DONNER (LE QUI)

Monsieur Carrier invite les membres du conseil à apporter leurs commentaires sur les orientations à prendre quant au mandat à donner pour la recherche, le traitement et l'utilisation de l'information que contiendra la veille stratégique.

## 8.4 MANDAT DU COMITÉ DE VEILLE STRATÉGIQUE

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement sur le processus d'adjudication et d'attribution des contrats par l'Institut national des mines;

CONSIDÉRANT la détermination du « QUOI » et du « QUI » pour la veille stratégique;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour le conseil d'accorder un mandat clair au comité de veille stratégique pour la suite de ce dossier.

**II EST RÉSOLU**, sur proposition de monsieur Daniel Marcotte;

**DE MANDATER** les membres du comité de veille stratégique pour le processus d'appel d'offres nécessaire à la réalisation de la veille stratégique dans le respect du « QUOI » et du « QUI » établis précédemment, de faire le suivi et d'assurer l'actualisation de la veille stratégique.

## 6.0 FINANCES

### 6.1 Rapport du comité d'audit interne

Le comité d'audit interne a tenu une rencontre le 10 novembre dernier afin de procéder à la vérification des données financières de l'Institut. Monsieur Jean-Pierre Thomassin, président de ce comité, présente un résumé de l'examen des comptes et de l'état des résultats au 31 octobre 2011 ainsi que

INM-11-12-089

INM-11-12-090



sur la fidélité de la présentation de l'information financière.

CONSIDÉRANT la présentation faite par le président du comité d'audit;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu l'état des résultats du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2011.

CONSIDÉRANT QUE le compte rendu du comité représente bien le résumé fait par monsieur Thomassin;

**II EST RÉSOLU**, sur proposition de madame Michèle Perron;

**D'ADOPTER** le rapport de la réunion du comité d'audit interne qui s'est tenue le 10 novembre 2011, de 15 h à 16 h 23, tel qu'il a été déposé.

**ADOPTÉE**

### **9.0 PLAN D'ACTION 2011-2012 – ÉTAT DES TRAVAUX**

Monsieur Carrier dresse un état de la situation en ce qui a trait aux divers éléments du plan d'action 2011-2012 de l'Institut. À cet effet, il mentionne que la planification suit son cours, hormis l'activité prévue en lien avec l'objectif 15 du plan stratégique qui est de supporter les activités mises en œuvre pour promouvoir les compétences essentielles prérequis à la formation professionnelle ou technique de l'industrie minérale.

### **10.0 AUTRES SUJETS**

Aucun point additionnel n'a été ajouté.

### **11.0 DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

Le président rappelle aux membres que la prochaine séance se tiendra le 10 février 2012, à Montréal. La séance suivante est prévue pour le 29 mai, à Chibougamau.

### **12.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST RÉSOLU**, sur proposition de madame Michèle Perron;

**QUE** l'assemblée soit levée. Il est 16 h 27.

**ADOPTÉE**

François Biron  
Président

Lyne Bisson  
Secrétaire d'assemblée

INM-11-12-091

INM-11-12-092